**Communiqué de Presse**

**Première édition de « dathack » - un challenge d’innovation**

*En janvier 2021, DPO Consulting, cabinet de conseil spécialisé en protection des données personnelles, en partenariat avec Lexis Nexis, l’AFJE, la Commission européenne et BPIfrance lance un événement de grande envergure : « Dathack », un challenge d’innovation, sous la forme d’un hackathon.*

« Dathack » est une première !

C’est dans une aventure ô combien novatrice et ambitieuse, dans le monde de la protection des données, que plusieurs grands noms se sont portés volontaires et ont répondu présent dès l’annonce du projet.

En se prêtant au jeu, ils voient ici un moyen innovant de casser les codes d’un secteur parfois jugé strict à bien des égards.

C’est grâce à des partenaires de poids ; comme **Lexis Nexis**, leader de l'innovation dans le droit en combinant expertise juridique et technologique autour de solutions d’information et d’analytics, **l’Association Française des Juristes d’Entreprise (AFJE)** première organisation professionnelle de juristes d’entreprise en France et en Europe, la Commission européenne, point central des plus importantes institutions de l’Union Européenne ou encore **BPIfrance**, première banque publique d’investissement, de financement et de développement des entreprises ; que Dathack a pu voir le jour.

Il s’agit d’un hackathon qui a pour finalité de réunir les esprits les plus brillants du monde de la protection des données afin de faire évoluer la réglementation applicable en la matière.

Sans réponse claire à ce jour quant aux différentes problématiques liées notamment aux transferts des données hors Union européenne, sujet qui pose de véritables problèmes aux Data Protection Officers, les participants, par équipe de 2 à 5 personnes, devront collaborer pour produire un « livrable » qui fera référence dans l’univers des DPO. Document sur lequel toutes les institutions pourront s’appuyer pour produire un référentiel.

Le thème de 2021 porte sur les « Nouveaux usages et protection des données » avec trois thématiques qui en découlent :

- Transferts internationaux de données

- Utilisation de l’IA dans les processus marketing

- Mise en œuvre de la portabilité

Le challenge est ouvert aux professionnels du monde de la protection des données ainsi qu’aux étudiants et jeunes diplômés avec moins d’un an d’expérience.

Chaque équipe est invitée à traiter le sujet qui lui semble le plus opportun. Au terme du concours l’équipe professionnelle lauréate recevra le prix « All star » et l’équipe étudiante le prix « Rookie ».

Dathack débute le 28/01/2021, sur la plateforme dédiée : [dathack-mind-the-gap](https://dathack.agorize.com/?t=k9k9IFjKAGZfCMsMMUSsZA) et se déroule en 3 étapes avec en point d’orgue le pitch final.

Etape 1 :

Inscription, constitution de l’équipe (date limite de dépôt des dossiers le 15/03 soit 46 jours après ouverture de la plateforme) et rédaction d’un livrable sommaire faisant apparaître les points essentiels à la rédaction du document final.

Etape 2 :

Les équipes retenues devront produire un « référentiel », document finalisé en lien avec le sujet traité qui fera foi en la matière.

Etape 3 :

Pitch final qui se tiendra le 21/05/2021, soit quelques jours avant le troisième anniversaire du RGPD, devant un jury composé de professionnels, d’enseignants, et d’institutions (Lexis Nexis, BPI France, Europcar Mobility Group, AFJE, Conseil d’État, Syntec Numérique, DPO Consulting).

Avec Dathack, DPO Consulting, crée une émulation dans le milieu de la protection des données en proposant un événement innovant qui vise à combler les zones d’ombre du droit français, européen et international.